

RAPPORT N° 2/01-14  
au Conseil Municipal

OBJET

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR CREATION,  
ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT DE VOIES PUBLIQUES**

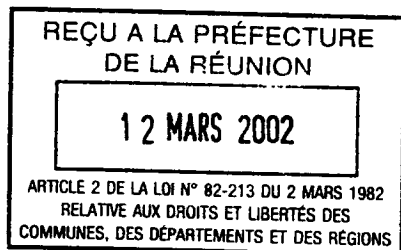
Conformément aux Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à la création, à l'élargissement ou au redressement desdites voies mentionnées au tableau joint en annexe.

Je vous demande donc :

- de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition et à verser les honoraires correspondants concernant les parcelles mentionnées en annexe aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant ;
- de m'autoriser également à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE  
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 02/1-14  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 1<sup>er</sup> mars 2002

OBJET

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR CREATION,  
ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT DE VOIES PUBLIQUES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/1-14 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Pierre FOURTOY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Aménagement du territoire ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à signer les actes d'acquisitions, dans la limite de 10 % de la superficie des terrains faisant l'objet d'un permis de construire mentionnés en annexe et concernés par la création, l'élargissement ou le redressement de voies publiques et à verser les honoraires correspondants aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels.

ARTICLE 2

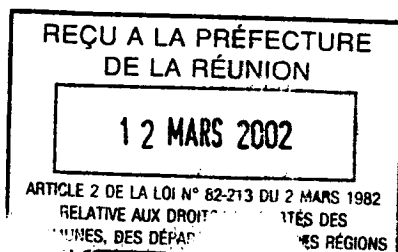
Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Pour extrait certifié conforme  
fait à Saint-Denis, le 07 MARS 2002

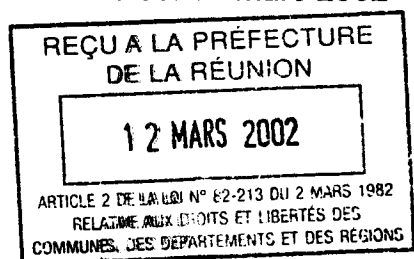
LE MAIRE  
René-Paul VICTORIA



## ANNEXE AU RAPPORT N° 02/1-14

REFERENCES CADASTRALES	SITUATIONS	PROPRIETAIRES
AB 361	7, rue de la Caserne 97400 SAINT-DENIS	Melle DROZIN Isabelle
AH 30 –AH 252 – AK 001	60, Quai Ouest 97400 SAINT-DENIS	BRASSERIE DE BOURBON
AM 314	6, rue du Cher Frère 97400 SAINT-DENIS	M. KAUSMALLY Ahmad
AN 147 – 152 - 153	121, rue du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	M. MOULTANIN Jannick
AN 165	11, ruelle de la Liberté 97400 SAINT-DENIS	M. MOOLAN Mamode
AO 228	163, rue Sainte-Marie 97400 SAINT-DENIS	SOBEFI
AO 311 – 336 - 337	Angle rue Maréchal Leclerc et Montreuil 97400 SAINT-DENIS	SHLMR
AO 524 – 525 - 627	Rue Henri Vavasseur 97400 SAINT-DENIS	SHLMR
AT 438	Angle des rues de la Source et l'Escouble 97400 SAINT-DENIS	M. et Mme PARTOUCHE Robin
AZ 40	10-12, rue des Deux Canons 97490 SAINTE-CLOTILDE	SCI SASSY
BK 490 –504 – 505	Chemin des écoliers 97490 SAINTE-CLOTILDE	Melle RAMASSAMY Sophie
BZ 670	2, chemin du Ruisseau Blanc 97417 LA MONTAGNE	Etablissement MACE
BZ 1175	Chemin de la Ravine Bananiers 97417 LA MONTAGNE	Mme IMAHO Marie Jessie
CT 835	19, chemin des Gerberas 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. LAURET Marc
CT 1132	Route des Ananas 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. DIJOUX David
CT 1178 –1202	Chemin des Abricotiers 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. NARAYANIN Teddy
CV 46	4, chemin des Benjoints 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. PICARD Jean Roland
DL 5	18, rue Ruisseau des Noirs 97400 SAINT-DENIS	SARL COMAFI
DL 274	14, allée des Sagoutiers 97400 SAINT-DENIS	Melle CHOW CHEUK Louisette
DT 82	25, chemin du Piton Trésor 97400 SAINT-DENIS	M. BILLAUD Bertrand
EL 6	Chemin des Champa Ruisseau Blanc 97417 LA MONTAGNE	SCI LAURETTE
EM 224	2, allée des Améthystes 97400 SAINT-DENIS	M. et Mme DRIEUX Claude
ER 189	80, rue Saint-Joseph Ouvrier 97400 SAINT-DENIS	M. LACOSTE Serge Hyppolite
EZ 149	2, domaine Ferrère Montgaillard 97400 SAINT-DENIS	M. SELLY Jimmy

Vu par le Conseil Municipal  
en séance du vendredi 1<sup>er</sup> mars 2002



**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**

**ANNEXE AU RAPPORT N° 02/1- 14  
(SUITE)**

REFERENCES CADASTRALES	SITUATIONS	PROPRIETAIRES
HA 14	62, route de Montgaillard 97400 SAINT-DENIS	M. et Mme ROSIER Maxime
HO 75	42, chemin de la Source 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. CALIXTE Jean Marc
HW 141	86, chemin Grand Canal – la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme MARTINEAU Anise
HW 337	Chemin des Maraîchers - la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. HOARAU Théophile
HX 161	33, chemin Forestier – la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme JEAN MARIE Josianne
ID 112 – 113	Chemin Bois Rouge – la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. PEDRE Jean Hugues
ID 112 – 113	Chemin Bois Rouge – la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. GOPALSAMY Gino
IL 70	Chemin Bois Rouge – la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme BEGUE Magali Mie Guilaine
IL 88	22 bis, chemin de la Ferme – la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	Melle ZANEGUY Aidée

Vu par le Conseil Municipal  
en séance du vendredi 1<sup>er</sup> mars 2002

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**

